

Neutralité carbone : de quoi parle-t-on ?

Pour atteindre les objectifs climatiques de l'accord de Paris, le GIEC a établi que la neutralité carbone devra être atteinte dans la seconde moitié du XXI^{ème} siècle. Cette neutralité carbone, des pays, des villes, des entreprises... ont annoncé qu'ils allaient l'atteindre, souvent bien avant la date critique. Mais leur « neutralité carbone » et celle du GIEC sont-elles la même chose ? Rien n'est moins sûr.

Pour beaucoup, neutralité carbone veut dire qu'ils n'émettront pas plus de carbone que ce que **la nature** reprendra. La définition du GIEC est toute autre : neutralité carbone, cela veut dire que **l'homme éliminera** de l'atmosphère autant de carbone qu'il y en aura injecté.

Quel que soit son lieu d'injection dans l'atmosphère, le CO₂ se mélange rapidement à l'ensemble de l'atmosphère et intéresse donc toute la surface du globe. La neutralité carbone telle que définie par le GIEC est donc une propriété globale.

Compte tenu de la capacité de la nature à absorber une part de ce qui excède ses propres émissions - actuellement 50 % de nos émissions annuelles - la neutralité carbone entraîne une diminution lente de la concentration en CO₂ de l'atmosphère et donc une lente décroissance de l'effet de serre. La fausse neutralité carbone n'est que la stabilisation de la concentration atmosphérique, stabilisation qui n'empêche pas la température globale de continuer à augmenter pendant encore plusieurs décennies.

Atteindre la vraie neutralité carbone nécessite d'agir dès maintenant. Absorber autant que nous émettons actuellement est hors de portée dans des délais raisonnables. Pour atteindre la neutralité il est essentiel de réduire drastiquement nos émissions.

Tout ceci est explicité dans le document : « [La Neutralité Carbone, c'est quoi ?](#) » de Jean Poitou